



Stage Préparation aux concours de chant et aux castings chant 9h - CPCA

PROGRAMME ET METHODE

Objectif pédagogique :

L'objectif de ce stage est de faire le point objectif sur les capacités de chaque stagiaire (Techniques vocales et Techniques d'interprétation vocale...) et de lui proposer des techniques de chant professionnelles pour mieux gérer sa voix.

Idéal pour préparer des concours de chant (liste fournie pendant le stage) et pour se préparer à passer des castings chant.

Programme :

▪ Cours – Techniques vocales

Les exercices d'échauffement de la voix et les cours de techniques vocales sont effectués ensemble.

Puis, chaque participant a un temps individuel qui lui est consacré pour déterminer avec précision son travail individuel

- Respiration
- Pose de la voix
- Repères physiques pour placer le son de la voix
- Exercices vocaux spécifiques accompagnés au piano

▪ Cours – Techniques d'interprétation vocale

La technique du chant étant développée dans les premiers temps de séance, les voix étant chaudes, le professeur fait chanter à nouveau les stagiaires un à un en les guidant sur l'interprétation vocale de leur chanson. Chaque stagiaire doit être à même d'analyser avec recul le travail de l'autre. Ceci afin de prendre un automatisme de critique de l'écoute qu'il doit au final savoir s'appliquer à lui-même.

▪ Cours – Bilan personnalisé

En fonction de votre objectif et de vos capacités, l'enseignante vous guidera sur la marche à suivre pour aboutir au plus vite et au mieux dans votre projet. Un support de cours vous sera remis.

Document à garder



CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DEVIS

Entre les soussignés :

❶ Le bénéficiaire (nom & adresse postale & tél) :

Email de contact pour la convocation :

❷ Abricot-Formation enseigne de AlaxWeb SARL, 1 rue Champarons 92700 Colombes représentée par Corinne Alfano, gérante - N° de déclaration d'existence de l'O.F. : °119 213 374 92 - RCS Nanterre B 43015749500028 - NAF 8559A - TVA n° FR 17430157495, en application des dispositions du Livre IX du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

ARTICLE I – OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par le prestataire sur le sujet suivant :

Intitulé de l'action de formation :

Préparation aux concours de chant et aux castings chant

L'objectif de ce stage est de faire le point objectif sur les capacités de chaque stagiaire (Techniques vocales et Techniques d'interprétation vocale...) et de lui proposer des techniques de chant professionnelles pour mieux gérer sa voix.

Idéal pour préparer des concours de chant (liste fournie pendant le stage) et pour se préparer à passer des castings chant.

Type d'action de formation : perfectionnement des connaissances

Programme et méthode : **joint**

Nombre maxi de participants à cette session : **9**

Date de la session :

❑ CPCA10c – L 20/12/10 au Me 22/12/10 de 14h à 17h

❑ CPCA11a – L 11/07/11 au Me 13/07/11 de 17h à 20h

❑ CPCA11b – J 22/12/11 au V 23/12/11 de 10h à 17h30

Nombre d'heures par stagiaire : **9h de formation théorique**

Horaires de formation : **en fonction de la session**

Lieu de formation : **1 rue des Champarons 92700 Colombes**

ARTICLE II : ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence du participant aux dates, lieux et heures prévues ci-dessus :

Le(s) participants sera (seront) :

- **moi-même (financement particulier au tarif social)**

ARTICLE III – DEMARCHE QUALITE

En fin de stage, il vous sera remis : une attestation de fin de stage par stagiaire, une feuille de présence émarginée chaque jour par les stagiaires. En contrepartie, vous nous remettrez une évaluation de la formation.

ARTICLE IV – DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des frais de la prestation de formation soit

Frais d'inscription et de dossier : 0

Fournitures : inclus

TOTAL HT : 165,55 €

TVA 19.6% : 32,45 €

TOTAL TTC : 198,00 €

ARTICLE V – MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement sera dû par chèque ou par virement net de frais à la réservation. Les chèques peuvent être encaissables en plusieurs fois (se reporter sur le site web) mais la totalité des chèques doivent être remis au moment de la réservation. L'étalement de règlement ne peut s'envisager que pour un stagiaire résidant en France.

ARTICLE VI – DEDIT OU ABANDON

En cas de dédit par lettre AR, à moins de trente jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article I, par un stagiaire, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite formation, conformément aux dispositions de l'article L920_9 du code du travail, avec un minimum de 30% considéré comme des arrhes. Tout stage commencé est réputé dû. Cependant un stage réservé peut être déplacé à une autre date sur présentation d'un justificatif attestant de l'empêchement de force majeure à une date choisie d'un commun accord dans un délai de 10 mois à compter de la date de début de la formation initialement prévue. Chaque retard de paiement donnera lieu à une majoration au taux de l'intérêt légal en vigueur.

ARTICLE VII – DIFFERENDS EVENTUELS

Si une opération ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal dont dépend le siège de l'organisme de formation sera le seul compétent pour régler le litige en ultime ressort après tentative amiable.

Fait en deux exemplaires originaux, à Colombes
le

(faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Pour l'organisme de formation :

Pour le bénéficiaire :

Corinne Alfano
Directrice



Abricot-Formation
1 rue des Champarons
92700 Colombes
☎ 01 56 47 11 95 - 📠 01 42 42 56 12

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Merci d'imprimer en deux exemplaires la convention de formation et de remplir manuellement les parties, par exemple :

- 1.1. ➊ Le bénéficiaire :
 - 1.2. Les participant(s) sera (seront) : nom et prénom du stagiaire [Voir article 2]
 - 1.3. Dater et signer et cachet éventuel
- Cocher la session correspondante à votre stage : 13/09/1515 au 14/09/1515

2- Merci de nous envoyer les deux exemplaires imprimés par vous-même et complétés de la convention de formation accompagnés du règlement.

Nous vous retournerons votre convention de formation complétée par nous ainsi qu'une lettre de convocation et un guide d'accueil pour une meilleure intégration au sein de votre centre de formation Abricot-Formation.

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations distinguées et sachez que nous sommes déjà heureux de vous accueillir tout bientôt.

Corinne Alfano
Directrice

PS : Nos plans d'accès, nos solutions d'hébergement et les bons restaurants sont indiqués dans le guide d'accueil que vous trouverez sur le site d'Abricot-Formation <http://abricot-formation.com./guide.pdf> et dans notre annuaire <http://www.mylinea.com/colombes>

Document à garder